

### Avec un travail sur la notion de bien commun

#### Définitions du Magistère pour le bien commun :

C'est « l'ensemble des conditions sociales permettant à la personne d'atteindre mieux et plus facilement son plein épanouissement » (*Mater et Magistra* N°65, 1961).

« C'est le bien du 'nous-tous', constitué d'individus, de familles et de groupes intermédiaires qui forment une communauté sociale. Ce n'est pas un bien recherché pour lui-même, mais pour les personnes qui font partie de la communauté sociale et qui, en elle seule, peuvent arriver réellement et plus efficacement à leur bien » (Benoît XVI, *Caritas in Veritate* N°7).

« Ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée... ». (*Gaudium et Spes*, 1965)

« Au bien d'un seul on ne doit pas sacrifier celui de la communauté : le bien commun est toujours plus divin que celui de l'individu ». Saint Thomas d'Aquin, T2